



TOUJOURS QU'UNE SEULE TERRE :

Les leçons de 50 ans de politique de développement durable des Nations Unies

DOSSIER #7

Exploiter le pouvoir de la finance et de la technologie pour assurer un développement durable

Elena Kosolapova, Ph.D.
Décembre 2020

Principaux Messages

- Sans transfert de ressources technologiques et financières vers les pays en développement, le monde ne peut pas atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) et l'Accord de Paris sur le changement climatique.
- Le Programme d'action d'Addis-Abeba 2015 fournit un cadre mondial pour le financement du développement.
- Le monde dispose de suffisamment d'argent pour financer le développement durable, mais il existe un déficit de financement et une fracture numérique persistante pour atteindre les ODD.
- Il existe des avantages, des risques et des compromis associés au développement, à l'adoption, à la diffusion et au transfert de technologies.
- Une coopération au développement et une action climatique mieux alignées peuvent contribuer à garantir que les activités de financement du développement ne compromettent pas le développement durable.

«Chaque dollar que nous avons investi pour cartographier le génome humain a rapporté 140 dollars à l'économie», a déclaré le président américain, Barack Obama, dans son discours sur l'[état de l'Union](#) en 2013. Obama faisait référence au [Human Genome Project](#), achevé dix ans plus tôt, projet qui a conduit au séquençage du génome humain.

L'effort mondial pour séquencer l'ADN dans le génome humain a transformé la science biologique et a permis de travailler sur les contributions héréditaires à des maladies telles que le diabète, les maladies cardiaques et les maladies mentales, de nouvelles approches de la prévention et du traitement des maladies et d'accélérer la découverte de médicaments.



Avec un accès adéquat, de telles avancées peuvent garantir une vie saine à des millions de personnes dans le monde.

Nous vivons à une époque de changements technologiques sans précédent. Les découvertes provoquées par la quatrième révolution industrielle perturbent l'économie mondiale et transforment les institutions, les industries et les individus. Le potentiel de la technologie pour alimenter le progrès est énorme. Elle peut mettre le monde sur la voie du développement durable de la paix et de la prospérité pour les peuples, et accroître sa durabilité environnementale (CNUCED, 2018, p. Iii, xi), à condition qu'elle soit accessible à tous les pays et à tous les peuples.

Le financement est un autre élément clé de la réalisation du développement durable. Après tout, comme Démosthène l'a justement dit au 5^{ème} siècle avant JC, «Nous avons besoin d'argent, bien sûr, Athéniens, et sans argent, rien de ce qui devrait être fait ne peut être fait». Sans ressources, le monde ne peut pas réaliser le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) et l'[Accord de Paris](#) sur le changement climatique.

Le Développement durable depuis 1972

Les efforts de la communauté internationale pour répondre aux problèmes d'environnement et de développement durable en mobilisant un appui financier et technologique en faveur des pays en développement remontent à 1972, lorsque la [Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain](#) a adopté le premier ensemble mondial de principes pour aider à préserver et à améliorer l'environnement

humain. Le principe 12 de la [Déclaration de Stockholm](#) reconnaît que des ressources techniques et financières internationales supplémentaires devraient être mises à la disposition des pays en développement «pour la préservation et l'amélioration de l'environnement».

Vingt ans plus tard, le Sommet de la Terre de 1992 à Rio de Janeiro s'est appuyé sur l'héritage de Stockholm en élargissant la vision d'un partenariat mondial et d'une coopération pour le développement durable. Les principes de la [Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement](#) reconnaissent que les pays développés et les pays en développement ont «des responsabilités communes mais différenciées» en raison de leurs contributions différentes à la dégradation de l'environnement mondial et compte tenu des «technologies et ressources financières dont ils disposent» (Principe 7). Le principe 9 prévoit l'échange de connaissances scientifiques et technologiques et la mise au point, l'adaptation, la diffusion et le transfert de technologies améliorés.

Le Sommet de la Terre a également donné naissance aux trois Conventions de Rio : la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC); la Convention sur la diversité biologique (CDB); et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNUCD). Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), qui vise à permettre aux pays en développement «de prendre des mesures qu'ils ne pourraient pas se permettre autrement» (Lean, 2016), sert de mécanisme financier pour les trois Conventions de Rio.

À la suite du Sommet de la Terre, les institutions financières privées ont reconnu



La tribune salue l'adoption du Programme d'action d'Addis-Abeba lors de la 3e Conférence internationale sur le financement du développement. (Photo: Kiara Worth, IISD/ENB)

le rôle du secteur financier dans la réalisation de la durabilité et l'Initiative de financement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a été créée. Dans le cadre de l'Initiative, le PNUE s'associe au secteur financier mondial «pour mobiliser des financements du secteur privé en faveur du développement durable». L'initiative a contribué à «catalyser l'intégration de la durabilité dans la pratique des marchés financiers» en soutenant les [Principes pour une banque responsable](#), les [Principes pour](#)

[une assurance durable](#) et les [Principes pour l'investissement responsable](#).

En juin 1997, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le Programme pour le développement, dans lequel l'idée d'une conférence internationale sur le financement du développement (FdD) a été lancée (Bhandary et al., 2015, p. 1). Il a fallu de nombreuses années de négociations et trois conférences internationales avant que les efforts multilatéraux visant à relever les

Le [Fonds pour l'environnement mondial](#) accorde des subventions aux pays en développement et aux pays à économie en transition pour des projets dans six domaines d'intervention: biodiversité; change-ment climatique; produits chimiques et déchets; dégradation du sol; eaux internationales; et gestion du-rable des forêts. Le FEM est également un mécanisme financier désigné pour la CDB, la CNULD, la CCNUCC, la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants et la Convention de Mi-namata sur le mercure. Le FEM est associé à plusieurs accords mondiaux et régionaux sur les eaux in-ternationales et au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Il compte 18 partenaires d'exécution, dont la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, d'autres agences des Nations Unies et des banques régionales de développement.





défis du FdD aboutissent à l'adoption du Programme d'action d'Addis-Abeba en 2015.

Soutenir le développement aujourd'hui

Le [Programme d'action d'Addis-Abeba](#) (PAAA) fournit un cadre mondial de financement du développement aligné sur le Programme 2030 et ses objectifs de développement durable (ODD). Le PAAA décrit les domaines d'action pour guider les efforts mondiaux de FdD, notamment :

- les ressources nationales et internationales ;
- les ressources publiques et privées ;
- la coopération internationale au développement ;
- la science, la technologie et l'innovation (STI); et
- le renforcement des capacités.

Le PAAA a mis en place un [Mécanisme de facilitation technologique](#) (MFT) pour soutenir les ODD en encourageant le développement, l'adaptation, la dissémination, la diffusion et le transfert de technologies écologiquement rationnelles vers les pays en développement. Le MFT convoque le Forum annuel multipartite sur la science, la technologie et l'innovation pour les ODD, connu sous le nom de Forum des STI, pour discuter de la coopération en matière de STI autour des domaines thématiques pour la mise en œuvre des ODD. La principale force du Forum des STI réside dans son pouvoir de rassemblement. Bien qu'il ne puisse pas obliger les parties prenantes à partager leur savoir-faire avec d'autres, il offre un espace pour discuter des besoins et des lacunes



Le Sommet des Nations Unies adopte le Programme de développement durable à l'horizon 2030. (Photo: Photo ONU / Cia Pak)

des pays en développement, présenter les technologies adaptées aux ODD et promouvoir le réseautage.

Outre le PAAA, l'année 2015 a vu la conclusion de plusieurs autres accords internationaux dans lesquels les moyens de mise en œuvre (MMOE) figurent en bonne place dans le cadre des efforts multilatéraux visant à créer un monde meilleur. Le Programme 2030 vise à mettre fin à la pauvreté et à la faim, à améliorer la santé et l'éducation, à réduire les inégalités et à stimuler la croissance économique, tout en lut-tant contre le changement climatique et en préservant nos océans et la vie sur terre. Chacun des 17 ODD inscrits dans le Programme 2030 contient des cibles ayant trait aux MMOE, et l'[ODD 17](#) vise spécifiquement à «renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable».

Les pays se sont engagés à renforcer la mobilisation des ressources nationales et à mobiliser des ressources financières



supplémentaires pour réaliser le Programme 2030. Les pays développés visent à honorer leurs engagements en matière d'aide publique au développement (APD), à renforcer l'innovation et à promouvoir la diffusion de la recherche dans les pays en développement. Les pays se sont également engagés à renforcer la coopération régionale et internationale Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire et l'accès aux STI.

Le monde a franchi une nouvelle étape en 2015 avec l'Accord de Paris sur le changement climatique. L'Accord de Paris s'inscrit dans le cadre de l'ODD 13 (action pour le climat) et vise à maintenir le réchauffement climatique «bien en dessous» de 2 ° C et à poursuivre les efforts pour le limiter à 1,5 ° C afin d'éviter les pires impacts du dérèglement climatique. À Paris, la Conférence des Parties (COP) à la CCNUCC a exhorté les pays développés à accroître leur soutien financier et à mobiliser conjointement 100 milliards de dollars par an, d'ici 2020, pour aider les pays en développement à réduire leurs émissions et à s'adapter au changement climatique, en leur fournissant des moyens technologiques et un renforcement des capacités tout le long de la route.

Le [Fonds vert pour le climat](#) (FVC), le FEM, le Fonds pour les pays les moins avancés et le Fonds spécial pour les changements climatiques, administrés par le FEM et le [Fonds pour l'adaptation](#), servent l'Accord de Paris. Un cadre technologique établi par l'Accord de Paris fournit des directives au Mécanisme technologique de la CCNUCC, qui soutient les efforts des pays en développement pour accélérer et renforcer l'action climatique en les aidant à mettre au point et à transférer des technologies d'atténuation et d'adaptation.

En dehors de la CCNUCC, le soutien financier et technologique à l'action climatique provient de diverses sources, notamment l'APD, les banques multilatérales de développement et les fonds multilatéraux pour le climat, tels que les Fonds d'investissement pour le climat (FIC) et le Fonds nordique de développement (FND). Au cours des 12 dernières années, le FIC a mobilisé plus de 8 milliards USD pour l'action climatique. Avec les cinq pays nordiques (Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède) fournissant la base de capital, le FND est un fonds plus petit. En 2020, il a offert 350 millions d'euros pour le financement du climat.

«Nous avons besoin d'argent, c'est sûr»

Avec un PIB mondial estimé à plus de 80 billions de dollars et des actifs financiers bruts mondiaux à plus de 200 billions de dollars, le monde dispose de suffisamment d'argent pour financer le développement durable (Nations Unies, 2019b, p. 1). Pourtant, «le financement reste un goulot d'étranglement majeur»—un défi aggravé par une croissance lente, une dette élevée, des restrictions commerciales croissantes, des chocs environnementaux croissants et les impacts de la pandémie COVID-19, qui devrait encore ralentir la faible croissance de la décennie, 2,3% en 2019 (Nations Unies, 2020, p. V, xvii, 1).

Le déficit de financement pour atteindre les ODD est estimé entre 2,5 et 3 billions de dollars par an (Nations Unies, 2020, p. Xvii). Si environ 3% du PIB mondial était consacré au développement durable, le monde pourrait combler cet écart. Pourtant, «un recul substantiel dans les principaux domaines d'action» a été observé (Nations Unies, 2020,



p. Xvii). L'APD a diminué de 4,3% en 2018 et l'APD aux pays les moins avancés (PMA) a diminué de 2,2% en termes réels (Nations Unies, 2020, p. 81). Bien qu'en 2019, l'APD bilatérale aux PMA ait augmenté de 3% en termes réels, la pandémie de COVID-19 est susceptible d'annuler ces gains.

La promesse des pays développés de lever 100 milliards de dollars par an pour financer le climat s'est également avérée difficile à réaliser. Si les financements publics et privés pour le climat sont en hausse, ils sont encore largement en deçà de l'objectif. Par exemple, le financement climatique total fourni et mobilisé par les pays développés en 2017 était de 71,2 milliards de dollars – chiffre le plus élevé depuis 2013 (OCDE, 2019, p. 8). Alors que 100 milliards de dollars auraient pu être mobilisés en 2020, selon certains scénarios (OCDE, 2016), les projections doivent être revues à la baisse compte tenu de la pandémie.

Outre l'insuffisance des fonds, l'architecture complexe et fragmentée du financement climatique pose des défis qui lui sont propres. Les pays en développement, par exemple, trouvent souvent le processus d'accès au financement à la fois «compliqué, long et décousu» (Nations Unies, 2020, p. 89).

La promesse de la technologie

La technologie peut être un puissant levier de développement durable. Le PAAA reconnaît que les progrès des STI peuvent renforcer la capacité des pays à atteindre les ODD et à améliorer la vie de leurs citoyens. Ces dernières années, le rôle des technologies numériques a gagné en importance. Les technologies numériques ont eu un impact sur les marchés

financiers, sur les finances publiques et sur les voies de développement (Nations Unies, 2020, p. 15) à travers la diffusion du cloud computing, de la blockchain, de la big data et de l'intelligence artificielle, entre autres innovations. La pandémie de COVID-19 a mis en exergue l'importance des technologies numériques, les personnes et les entreprises explorant les options de télétravail, les étudiants passant à l'enseignement à distance et la vente au détail en ligne montant en flèche. Affectant presque tous les secteurs, les technologies numériques peuvent améliorer l'efficacité des ressources, soutenir l'économie circulaire, permettre des systèmes énergétiques zéro carbone et aider à surveiller et à protéger les écosystèmes, entre autres avantages (Sachs et al., 2019a, p. 810).

Cependant, il existe des «écarts persistants» entre l'accès des pays développés et des pays en développement aux technologies existantes et à leur utilisation (CNUCED, 2018, p. Xi), ainsi qu'une «fracture numérique persistante», reconnue dans le PAAA. Alors que l'APD ciblant spécifiquement le renforcement des capacités en STI dans les pays en développement a plus que doublé, entre 2014 et 2019, passant d'environ 0,9 milliard de dollars à 2,4 milliards de dollars, et que la collaboration Nord-Sud et Sud-Sud dans la recherche scientifique «a considérablement

«Il est inconcevable qu'après 75 ans, la science et la technologie au service du développement conti-nuent d'être l'apanage de quelques États seulement.»

**LE PRÉSIDENT TEODORO MBASOGO,
GUINÉE ÉQUATORIALE**



augmenté», l'APD pour le renforcement des capacités en STI dans les PMA, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement (PEID) et l'Afrique n'a pas augmenté au cours de la dernière décennie (Nations Unies, 2019a, p. 162-163). Un certain nombre de pays en développement ont souligné la nécessité d'améliorer la mise au point et le transfert de technologies pour permettre la transition vers les sources d'énergie renouvelables et le développement à long terme à faibles émissions dans leurs Contributions déterminées au niveau national (CDN) au titre de l'Accord de Paris. La [Mongolie](#), par exemple, s'est engagée à augmenter son objectif de réduction des émissions, passant de 22,7 à 27,2% d'ici 2030, par rapport au statu quo, si elle reçoit une aide pour le captage et le stockage du carbone et des technologies de valorisation énergétique des déchets. La [Thaïlande](#) a indiqué qu'elle augmenterait son objectif de réduction des émissions de 20 à 25% par rapport au statu quo, projeté d'ici 2030, avec «un accès adéquat et amélioré à la mise au point et au transfert de technologie» et un appui financier et un soutien au renforcement des capacités.

L'[Équipe spéciale](#) inter-institutions des Nations Unies sur le financement du développement a appelé la communauté internationale à aider les pays en développement à suivre l'évolution rapide de la technologie en comblant le fossé technologique et en s'attaquant à la fracture numérique (Nations Unies, 2019a, p. 151). Pourtant, plusieurs facteurs entravent la diffusion des technologies dans les pays en développement. Il s'agit notamment des problèmes de droits de propriété intellectuelle (DPI), de capacités d'absorption insuffisantes, du «déficit en matière de compétences numériques», du manque d'incitations



L'énergie éolienne et solaire alimente le point d'eau Carols Rest avec de l'eau dans le parc national Addo Elephant, d'Afrique du Sud. (Photo: iStock)

économiques et de facteurs sociaux et culturels (Nations Unies, 2019a, p. 151). Par exemple, la CDN thaïlandaise identifie les DPI comme un obstacle à la diffusion de technologies énergétiques propres et énumère la «perception négative du public» des centrales électriques alimentées par des déchets et la biomasse parmi les obstacles à la mise en œuvre de ses objectifs d'atténuation dans le secteur de l'énergie.

Dans le même temps, si les technologies numériques peuvent promouvoir le développement durable et ne laisser personne de côté en permettant «une augmentation massive de la productivité pour un large éventail de biens et services» (Sachs, 2019c),



elles ne sont pas sans risque. Les inégalités exacerbées et la perte d'emplois sont quelques-uns des risques. Les autres risques incluent le vol d'identité numérique, l'atteinte à la vie privée par les gouvernements ou les entreprises, la discrimination fondée sur les données personnelles, les positions de monopole en raison du contrôle des méga-données, la cyber-guerre, le piratage des données électorales et la manipulation des médias sociaux (Sachs et al., 2019a, p. 810). Par exemple, les créateurs du docudrame 'The Social Dilemma' plaident de manière convaincante pour être extrêmement prudent avec les technologies numériques basées sur l'intelligence artificielle qui alimentent les médias sociaux.

Où allons-nous à partir de là ?

«Aujourd'hui, nous avons un surplus de défis multilatéraux et un déficit de solutions multilatérales», a déclaré le Secrétaire général des Nations Unies, [António Guterres](#), à l'ouverture de la commémoration de haut niveau du 75^e anniversaire des Nations Unies. Le dérèglement climatique, l'érosion de la biodiversité, les inégalités croissantes, la pauvreté et la faim ne sont que quelques-uns des défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui. La technologie, le financement et le renforcement des capacités, ainsi qu'une mondialisation et un commerce inclusifs et équitables, l'intégration régionale et l'instauration d'environnements favorables sont des éléments cruciaux pour relever ces défis. Cependant, la pandémie mondiale plonge les pays dans une crise socio-économique et financière de dimension mondiale, exposant les vulnérabilités et menaçant les gains de développement.

Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a appelé à des actions transformatrices pour augmenter la vitesse et l'ampleur du financement en intégrant les ODD et les objectifs de l'Accord de Paris dans les pratiques économiques et financières quotidiennes. Il a également appelé à accroître le financement climatique à travers des environnements d'investissement favorables pour un développement vert et résilient au climat, à débloquer toutes les sources de financement et d'innovation financière pour les PMA et les PEID, et à renforcer les partenariats avec les institutions financières internationales (Nations Unies, 2019b). Les économistes ont proposé des fonds spéciaux pour les ODD et des feuilles de route technologiques pour promouvoir le progrès technologique (Sachs, 2019b).

Les pays développés n'ont pas atteint l'objectif de 100 milliards USD par an pour le financement climatique et [se sont engagés](#) à «fixer un nouvel objectif quantifié collectif» pour combler le déficit. Lors du Dialogue de Petersberg sur le climat en avril 2020, les négociateurs sur le climat ont [souligné](#)

«Le financement est le test de notre sérieux. Sans ressources, nous ne répondrons tout simplement pas aux besoins des personnes ou de la planète. Mais avec un financement adéquat, prévisible et durable, tout est possible. »

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES ANTONIO GUTERRES, REMARQUES AU DIALOGUE DE HAUT NIVEAU 2019 SUR LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT



l'importance de «commencer les délibérations sur le nouvel objectif de financement climatique à la COP 26» et les parties prenantes ont appelé les pays à tirer parti des financements et de la technologie pour sortir plus forts de la COVID-19. La conférence de Glasgow sur le changement climatique étant reportée à novembre 2021, il faudra au moins un an avant de savoir à quoi pourrait ressembler un nouvel objectif de financement climatique.

L'Équipe spéciale inter-institutions sur le financement du développement a constaté que les activités de coopération au développement et l'action climatique peuvent bénéficier d'un meilleur alignement afin que «les activités de financement du développement ne compromettent pas le développement durable». Une meilleure coordination entre les institutions bilatérales et multilatérales pour s'assurer qu'elles se complètent mutuellement peut également aider à surmonter les

difficultés d'accès au financement climatique (Nations Unies, 2020, p. 89).

Si la technologie doit tenir sa promesse d'aider à atteindre les ODD, il est important de veiller à ce que, dans leurs efforts de mise au point et de transfert de technologies écologiquement rationnelles, les pays abordent tous les risques et compromis potentiels et diffusent ces technologies de manière responsable.

Ces efforts exigeront un leadership, un engagement renouvelé, une volonté politique et un partenariat mondial. En novembre 2020, le Conseil du Fonds vert pour le climat a approuvé plus d'un milliard de dollars pour des projets qui promeuvent un développement à faibles émissions et résilient au changement climatique. Alors que le Conseil du FEM entame des discussions sur sa huitième reconstitution, les pays ont l'occasion de tracer la voie au-delà de 2022 vers un soutien financier adéquat, durable et prévisible.

Ouvrages cités

Bhandary, R. R. et coll. (2015). Résumé de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement: 13-16 juillet 2015. *Bulletin des Négociations de la Terre*. <https://enb.iisd.org/download/pdf/enb2314e.pdf>

CNUCED. (2018). Rapport sur la technologie et l'innovation 2018. Exploiter les technologies de pointe pour le développement durable. Les Nations Unies. https://unctad.org/system/files/official-document/tir2018_en.pdf

Lean, G. (2016). GEF: Comment tout a commencé. <https://www.thegef.org/news/gef-how-it-all-began>

Nations Unies. (2019a). *Rapport sur le financement du développement durable 2019*. Groupe de travail interinstitutions sur le financement du développement. <https://developmentfinance.un.org/sites/developmentfinance.un.org/files/FSDR2019.pdf>



- Nations Unies. (2019b). *Feuille de route du Secrétaire général des Nations Unies pour le financement du Programme de développement durable à l'horizon 2030 2019–2021*. <https://www.un.org/sustainabledevelopment/wp-content/uploads/2019/07/UN-SG-Roadmap-Financing-the-SDGs-July-2019.pdf>
- Nations Unies. (2020). *Rapport sur le financement du développement durable 2020*. Équipe spéciale in-ter-institutions sur le financement du développement. https://developmentfinance.un.org/sites/developmentfinance.un.org/files/FSDR_2020.pdf
- OCDE. (2016). *Projections 2020 du financement climatique vers l'objectif de 100 milliards USD: Note technique*. Éditions OCDE. <https://www.oecd.org/environment/cc/Projecting%20Climate%20Change%202020%20WEB.pdf>
- OCDE. (2019). *Financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés en 2013-17*. Éditions OCDE. <https://doi.org/10.1787/39faf4a7-en>
- Sachs, J.D. et coll. (2019a). «Six transformations pour atteindre les objectifs de développement durable», *Nature Sustainability*, 2, 805-814. <https://static1.squarespace.com/static/5d59c0bdfff8290001f869d1/t/5ef259c6c02ec610aaa78c70/1592941001445/Sachs+et+al+%282019%29+Six+Transformations+to+Achieve+the+SDGs.pdf>
- Sachs, J. (2019b). Comment pouvons-nous atteindre les ODD? Orientations politiques stratégiques. *Examen de la politique de Dubaï*, 1. <https://dubaipolicyreview.ae/how-can-we-achieve-the-sdgs-strategic-policy-directions/>
- Sachs, J.D. (2019c). Quelques brèves réflexions sur les technologies numériques et le développement économique. *Ethics & International Affairs*, 33 (2), 159-167. <https://doi.org/10.1017/S0892679419000133>

La série de notes politiques Toujours une seule terre (Still Only One Earth) est publiée avec le soutien du ministère suédois de l'Environnement, le ministère norvégien du Climat et de l'Environnement et le ministères des Affaires mondiales du Canada. L'éditeur est Pamela Chasek, Ph.D. Les opinions exprimées dans ce mémoire sont celles des auteurs et ne reflètent les points de vue ni de l'IIDD ni celui d'autres donateurs.

